



Fédération de la Meuse pour la Pêche et  
la Protection du Milieu Aquatique

Direction Départementale des Territoires

## RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2017

Association Agréée pour la Pêche  
et la Protection du Milieu Aquatique



*Document à nous retourner dûment complété avant le 31 mars 2018*

APPOSER VOTRE CACHET

***Seul ce document type sera pris en compte ; aucun autre format accepté***

# Compte-Rendu de l'Assemblée Générale et Rapport Moral

➤ Date : **17/02/2017** 9h30

➤ Lieu : **Beauzée/Aire** - Salle des fêtes

➤ Nombre de participants : 19

➤ Ordre du jour :

1. Allocution de bienvenue
2. Lecture et approbation Compte Rendu AGO 2017
3. Rapport moral
4. Bilan financier
5. Rapport des vérificateurs aux comptes
6. Budget 2018
7. Rapport d'activités
8. Carte de Pêche 2018
9. Perspectives 2018
10. Bilan Garderie
11. Questions diverses

Pot de l'amitié offert à l'issue de la réunion.

---

## 1. Allocution de bienvenue

*Bonjour Mesdames, bonjour Messieurs,*

*Je tiens tout d'abord à remercier la Commune de **Beausite** et son maire, **Didier ZAMBEAUX** pour la mise à disposition gratuite de cette salle.*

*C'est avec plaisir que je vous retrouve à l'occasion de notre Assemblée Générale Ordinaire annuelle même si, comme tous les ans un peu plus, je regrette la faiblesse des effectifs de pêcheurs présents ce matin...*

*Nous font l'honneur de leur présence aujourd'hui, **M. ZAMBEAUX**, Maire de Beausite et **M. NAHAN**, Conseiller départemental*

*Avant d'ouvrir officiellement cette assemblée générale, je vous demanderai de vous lever pour faire une minute de silence en mémoire des pêcheurs de notre AAPPMA ou de leurs proches qui nous ont quittés l'année passée...*

**1 minute de silence...**

*Je vous remercie.*

**Je déclare l'Assemblée Générale Ordinaire 2018 ouverte** et donne la parole au secrétaire Philippe LHUILLIER, pour la **lecture et l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 février 2017 à Villes/Cousances.**

2. Lecture et approbation Compte Rendu AGO 2017 par le secrétaire Philippe LHUILLIER

**Vote à main levée pour validation CR AGO 2017 : Adopté à unanimité**

### 3. Rapport moral du Président

*Amis pêcheurs, soyez les bienvenus.*

*Comme nos statuts l'imposent, nous allons faire aujourd'hui le bilan de la saison 2017 qui sera aussi celui du premier exercice « réciprocaire » de notre AAPPMA.*

#### **Réciprocité :**

*Conformément à notre engagement, notre adhésion à l'URNE a permis à nos membres actifs mais aussi aux pêcheurs issus des autres groupements réciprocaires de bénéficier des avantages offerts par les accords d'échanges signés entre ces derniers. Ainsi, et malgré leur coût de 95€, sur 152 cartes majeures vendues, 101 ont été interfédérales. Cela montre bien que les pêcheurs attendaient avec impatience l'élargissement de leur potentiel halieutique à l'échelle du territoire national.*

*Nous aurions pu craindre une grosse affluence de pêcheurs itinérants le long de nos rivières en 2017. Il n'en a rien été. Cette ouverture de nos parcours à la réciprocité n'a pas généré de pression de pêche incontrôlable et néfaste pour le patrimoine piscicole de nos milieux aquatiques.*

*A l'image de celle vécue par nos voisins de la vallée de l'Aire et des autres sous-bassins du département, cette première année de réciprocité nous conforte donc dans l'idée de poursuivre l'expérience et de pérenniser cet échange au moins jusqu'à la fin du mandat dont nous avons la charge.*

*Je profite de cette évocation pour vous informer que les AAPPMA de Pierrefitte en amont de nos parcours et de Varennes en aval, intègrent l'URNE dès 2018. Il ne restera plus qu'à l'AAPPMA d'Autrécourt de franchir le pas pour offrir aux pêcheurs un parcours continu sur l'ensemble de la vallée de l'AIRE.*

#### **SM3a :**

*Le programme d'entretien de l'Aire et de ses affluents par le syndicat de rivière SM3a suit son cours. Nous pouvons nous réjouir du très bon travail réalisé par les Chantiers du Barrois sur l'AIRE. Nos parcours, du moins ceux de l'AIRE, ont été traités en 2017 et nous avons pu collaborer avec l'entreprise pour la pose de passages de clôture au fil de l'avancement du chantier. A ce sujet, je remercie Thierry DEPONT et Joël SAUVAGEOT, l'un pour la gestion de la fourniture des planches et l'autre pour ses contacts réguliers avec le chef de chantier dans le cadre de l'approvisionnement des travaux.*

*L'AIRE a retrouvé un nouveau visage. Les gros embâcles qui généraient des atterrissements et l'érosion des berges en de nombreux endroits ont été enlevés. La végétation rivulaire a été traitée avec parcimonie sans dénaturer pour autant les berges et en conservant l'ombrage nécessaire au cours d'eau.*

*Nous allons pouvoir relancer la campagne de signalisation sur les deux rives de l'AIRE. Des panneaux de limite de parcours seront apposés aux endroits stratégiques et nous changerons les panneaux d'information vieillissants ou dégradés par les tempêtes.*

*La suite du programme d'entretien concerne à présent la Vadelaincourt. La Cousances devant quant à elle être traitée dans une phase ultérieure.*

*Pour mémoire, l'application de l'article L435-5 relative au partage du droit de pêche sera effective au terme de l'ensemble du programme d'entretien de l'Aire et de ses affluents. Nous resterons bien entendu très vigilants pour que sa mise en œuvre soit effective et conforme au décret d'application de la loi.*

#### **Plan de Gestion**

*Suite aux visites de terrain réalisées en début d'année 2017 en partenariat avec le pôle technique de la fédération et la technicienne de SM3a, des projets de création de frayères ont émergé et pourraient être conduits conjointement à l'avancée des travaux d'entretien sur la Cousances entre Ippécourt et Souilly. Il s'agirait essentiellement de réaliser des apports en substrats conformes aux exigences de la reproduction des TRF. Ces derniers seraient stabilisés par des aménagements naturels redynamisant par ailleurs l'écoulement du cours d'eau pour en décolmater le lit.*

*Hormis les traditionnelles interventions de début de saison sur les passages de clôtures, notre activité sur le terrain a été fort réduite cette saison 2017. Il est vrai que nous attendions l'intervention des Chantiers du Barrois pour y voir clair. Mais il faut aussi constater qu'il est de plus en plus difficile de mobiliser les troupes pour mener à bien les actions envisagées.*

*Les membres seuls du conseil d'administration ne peuvent pas tous faire et force est de constater le désengagement total des pêcheurs en dehors de leur loisir ...*

*Des travaux d'entretien sur le Ru et le Flabussieux seront à envisager et je lance un appel à main d'œuvre ce matin pour qu'il soit relayé largement auprès de nos adhérents.*

*Le conseil d'administration s'interroge chaque année sur la gestion piscicole qui doit être conduite pour préserver un patrimoine piscicole de qualité et permettre aux pêcheurs d'assouvir leur passion de façon pérenne dans nos cours d'eau. Cette question de la gestion suscite de nombreux débats et fait émerger des approches divergentes sur la question.*

Nous sommes unanimement opposés aux relâcher de truites de tir en période d'ouverture car ils ne font qu'attirer les viandards et appauvrissent la population piscicole. Nous avons mis le holà à ces pratiques en 2004 et nous ne reviendrons pas sur ces principes.

En revanche, le consensus est moins évident quand il s'agit de mettre en œuvre une gestion à orientation patrimoniale. Les enjeux locaux sont nombreux et nous échappent la plupart du temps : l'aménagement agricole du territoire influe fondamentalement sur la fonctionnalité de nos cours d'eau et les écosystèmes aquatiques. La dégradation et la disparition progressive mais inéluctable des chevelus propices à la reproduction de la TRF nous oblige donc à intervenir « artificiellement » sur le repeuplement. S'il est facile, à l'aide de quelques coups de godet, de transformer un ruisseau en fossé de drainage, il est quasiment impossible de revenir à l'état initial à moins d'engager des fonds publics exorbitants qui pourraient être perçus à juste titre comme inappropriés.

Et ce n'est pas la démarche nationale de cartographie des cours d'eau initiée par la FNSEA qui nous rassurera. Conduite par les services de l'Etat en « oubliant » d'y associer pleinement les associations agréées de protection de l'environnement comme la Fédération de Pêche de la Meuse, elle a essentiellement pour vocation de soustraire les pétitionnaires aux contraintes de demande d'autorisation de travaux contraignantes mais qui protégeaient mieux les milieux aquatiques.

C'est pourquoi en 2017 nous avons poursuivi notre programme de soutien à la reproduction par le déversement d'alevins à vésicule résorbée et de truitelles 6/10 plus prompt à s'adapter au milieu.

Mais, s'inspirant des expériences concluantes tentées par d'autres AAPPMA, nous avons décidé de faire l'acquisition d'une **ALEVIBOX** et de l'implanter sur un petit affluent de l'AIRE impacté le moins possible par les crues. Laurent POUTRIEUX et Raymond PICHELIN se sont chargés de l'opération. La boîte a été mise en place entre Noël et Nouvel An, et les 5000 œufs qu'elle contient ont éclos. Les alevins y resteront à l'abri pendant 5 semaines environ avant d'être relâchés dans le milieu naturel. Si l'expérience est réussie, elle sera poursuivie voire déployée à plus grande échelle sur notre réseau piscicole. Laurent vous reparlera tout à l'heure.

Concernant l'ombre commun, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur son implantation pérenne. Les prochaines saisons montreront s'il s'est installé durablement sur nos secteurs ou s'il a tendance à dévaler voire disparaître.

### **Règlementation/ Garderie :**

En 2018, il n'y aura pas d'évolution notable de la réglementation au sein de notre AAPPMA. L'arrêté préfectoral permanent ne subira pas non plus de changement, hormis peut-être concernant la date d'ouverture du brochet en 2<sup>ème</sup> catégorie, point qui ne nous concerne pas directement.

A la demande de la Fédération, j'ai prolongé le commissionnement de l'ensemble de la garderie fédérale sur notre territoire, en soutien de l'action de notre garderie particulière. Je remercie encore une fois François WALTER et Xavier RASQUINET pour leur action bénévole, loin d'être évidente, mais absolument nécessaire le long de nos cours d'eau. Nous comptons sur leur pédagogie mais aussi sur leur fermeté impartiale dans l'exercice de leur mission.

Aussi, dans le cadre de leur commissionnement, je demanderai au Conseil d'Administration de voter lors de sa prochaine réunion, le principe du financement de la formation continue annuelle et obligatoire de nos deux gardes particuliers.

Cette remise à niveau régulière, organisée par l'ADGPP55 en partenariat avec la Fédération départementale dans le cadre de la journée technique des GPP, fera de notre garderie une garderie plus efficace et compétente encore. Vous croiserez peu souvent Héloïse, notre jeune garde féminine car ses obligations professionnelles l'ont éloigné du département. Elle continuera toutefois de porter un regard vigilant sur nos parcours chaque fois qu'elle en aura l'occasion.

### **Labellisation :**

Le parcours No-Kill de NUBECOURT vient de bénéficier du passage des Chantiers du Barrois. Nous allons pouvoir enclancher la procédure de labellisation de ce dernier. Comme nous l'évoquions l'an passé, cela permettra de mieux l'identifier et d'attirer les pêcheurs « sportifs » à la mouche ou aux leurres. C'est le label « Passion » défini par la FNPF que nous souhaiterions voire apposer car ne nécessitant que peu d'aménagements hormis une signalétique appropriée.

### **Cormorans :**

Comme tous les ans, le dossier « Cormoran » de l'AAPPMA a été confié à Thierry DEPONT. Je le remercie pour le travail accompli et rappelle ici l'indispensable action des tireurs agréés dans le cadre de la régulation de ce fléau. De plus en plus de départements se voient attaqués par certains lobbies intégristes sur ce dossier et sont contraints d'abandonner toute forme de régulation sous prétexte de ne pouvoir justifier les préjudices subis. Il est donc indispensable de mener à bien les opérations de comptage, de faire les compte-rendu de tir et d'évaluer le préjudice financier que représente la prédation piscicole de ces volatiles indésirables.

## Carte de pêche 2018 :

Le tarif de la carte de pêche évolue raisonnablement en 2018. Les cartes sont toujours distribuées via le système internet auquel nos pêcheurs sont maintenant habitués.

Deux permanences de vente de cartes seront tenues en la Mairie de Nubécourt par notre secrétaire Philippe LHUILLIER. Il vous donnera des précisions tout à l'heure.

J'espère que la saison qui s'annonce sera plus propice que 2017. Les conditions climatiques, la sécheresse notamment, ont compliqué l'exercice de la pêche et fragilisé le cheptel piscicole. Ce dernier n'avait pas besoin de cela, devant subir depuis de nombreuses années et malheureusement sans espoir d'une amélioration à court terme, les affres de pratiques agricoles irresponsables, destructrices de la nature et plus particulièrement des milieux aquatiques.

Il est temps à présent de laisser la parole au trésorier Raymond PICHELIN pour vous faire la présentation du bilan financier 2017 puis aux administrateurs pour celle du bilan d'activité.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne Assemblée Générale ainsi qu'une bonne saison halieutique 2018.

Présentation Vidéo -projetée du rapport d'activités 2017 : cf. doc annexe

Nom du Trésorier : Raymond PICHELIN

Nom du Président : Eric RIBET

Signature :

Signature :

Samedi 24 février 2018

REVIGNY / ORNAIN ET SAULX

9

BEAUSITE

# Pêche : « Aire et Cousances » en assemblée

En 2018, les projets de l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique seront axés sur le déploiement de la signalétique des parcours, notamment ceux de l'Aire.

L'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) « Aire et Cousances » a tenu son assemblée générale annuelle, à Beauzée-sur-Aire, en présence du maire Didier Zambaux et du conseiller départemental, Serge Nahant.

Devant une assemblée clairsemée, le président Eric Ribet et les membres du conseil d'administration ont présenté les différents bilans de l'exercice 2017, marqué par une sécheresse exceptionnelle.

Cette première saison en réciprocity URNE (Union réciprocity Nord-Est) a permis aux

pêcheurs de l'association de bénéficier de ce principe d'échange et des avantages offerts par les accords réciprocity passés avec les groupements EGHO et CIII.

Les projets 2018 seront axés sur le déploiement de la signalétique des parcours, notamment sur ceux de l'Aire, qui vient de bénéficier du programme d'entretien conduit par le syndicat de rivière SM3a.

## Le parcours no-kill labellisé parcours passion

Le parcours no-kill de Nubécourt (1,3 km) devrait être labellisé « parcours passion » selon la carte de la Fédération nationale de la pêche en France.

Dans le cadre de la gestion piscicole patrimoniale menée par l'AAPPMA, l'expérimentation de l'éclouserie de type « Ale-vibox » a donné de très bons résultats et pourrait être dé-

ployée dans les années à venir.

## Carnet de prises téléchargeable en ligne

Pour les pêcheurs qui ne peuvent acheter chez eux leur carte de pêche via le système internet, deux permanences de vente de cartes seront assurées à la mairie de Nubécourt, le samedi 3 mars, de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h et vendredi 9 mars, de 16 h à 19 h. Il n'y aura pas d'autres permanences.

Il est rappelé que la détention du carnet de prises est obligatoire en action de pêche. Ce dernier est téléchargeable sur les sites [www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr) ou [www.aappma-aire-cousances.com](http://www.aappma-aire-cousances.com).

À l'occasion de l'ouverture de la pêche en première catégorie, le samedi 10 mars prochain, l'AAPPMA invite les pêcheurs au traditionnel pot de l'amitié, à l'aire de pique-nique du parcours no-kill de Nubécourt.



L'assemblée générale s'est tenue à la salle des fêtes de Beauzée-sur-Aire.

## Carte de pêche : permanences

Pour les pêcheurs qui ne peuvent acheter chez eux leur carte de pêche via le système internet, deux permanences de vente de cartes seront assurées à la mairie de Nubécourt, le samedi 3 mars, de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h et vendredi 9 mars, de 16 h à 19 h.

# I/ Actions menées par l'A.A.P.P.M.A.

## 1. Alevinages et empoissonnements en 1<sup>ère</sup> Catégorie

<b>TRUITES FARIO</b>	Quantités	Dates des déversements	Lieu : cours d'eau, étangs...	Coût
Œufs				
Alevins		11/2 03/06	Aire/Cousances	2939.94
Truitelles 6/10 cm				
Truitelles 10/16 cm				
Truites 200g et +				
<b>Sous-total A</b>				

<b>TRUITES ARC-EN-CIEL</b>	Quantités	Date des déversements	Lieu : cours d'eau, étangs...	Coût
Truites 200g et +				
<b>Sous-total B</b>				

<b>AUTRES ESPECES</b>	Quantités	Dates des déversements	Lieu : cours d'eau, étangs...	Coût
<b>Sous-total C</b>				

## 2. Alevinages et empoissonnements en 2<sup>ème</sup> Catégorie

	Quantités	Dates des déversements	Lieu : cours d'eau, étangs...	Coût
Black Bass				
Brochets Fingerlings				
Brochets – de 50 cm				
Brochets + de 50 cm				
Carpes				
Gardons				
Perches				
Tanches				
Sandres				
<b>Sous-total D</b>				
<b>Total A+B+C+D</b>				2939.94

## 3. Surveillance et gardiennage

- Avez-vous un ou plusieurs **Gardes Pêche Particuliers** assermentés ?

OUI

NON

Rayer la mention inutile

Prénom NOM G.P.P.	Date de l'agrément ou du dernier renouvellement
François WALTER	23/08/2013
Xavier RASQUINET	06/02/2014
Héloïse COYARD	24/06/2015

#### 4. Gestion piscicole

- Votre AAPPMA possède-t-elle un **règlement intérieur** ?

OUI **JOINDRE UNE COPIE**  NON Rayer la mention inutile

- Avez-vous réalisé votre **Plan de Gestion Piscicole** ?

OUI  NON Rayer la mention inutile

- **Actions** de restauration, d'aménagement ou de protection des milieux aquatiques entreprises durant l'année :

- Pose de passages de clôtures
- Pose de panneaux de limite de parcours
- Pose de panneaux d'information.

*(Intervention du syndicat de rivière SM3a : programme de restauration de l'Aire et de ses affluents)*

#### 5. Actions pour la promotion et le développement du loisir pêche

- Avez-vous un **Atelier Pêche Nature** ?

OUI  NON Rayer la mention inutile

Si oui, nombre de jours de fonctionnement durant l'année : .....

Nombre de jeunes initiés : .....

- Avez-vous organisé un ou plusieurs **concours de Pêche** ?

OUI  NON Rayer la mention inutile

Si oui, de quel type et préciser le nombre ?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Pêche au coup    | <input type="checkbox"/> Pêche à la truite |
| <input type="checkbox"/> Pêche à la carpe | <input type="checkbox"/> Pêche à la mouche |

Si oui, pour quels pêcheurs ?

- Tous pêcheurs  Uniquement nos sociétaires  Jeunes

- Participez-vous à d'**autres actions ou manifestations** pour la promotion du loisir pêche ?

OUI  NON Rayer la mention inutile

Si oui, lesquelles ? .....

.....

.....

.....

.....

- Listez vos **dépositaires** de cartes de Pêche :

P

.....  
ar le secrétaire : 3 permanences en Mairie de Nubécourt

Nom du dépositaire	Adresse	Téléphone	Adresse Mail
<b>LHULLIER Philippe</b>	21 grande rue NUBECOURT	<b>0677991053</b>	<i>Lhuillier.philippe@free.fr</i>

- **Si changement** des lots de pêche de votre AAPPMA, merci de compléter le tableau ci-dessous :

Pas de changement :

<b>NOM</b> (Cours d'eau, canal, plan d'eau...)	<b>Commune limite amont ou commune pour plan d'eau</b>	<b>Commune limite aval</b>	<b>Linéaire de cours d'eau (km) ou superficie (ha)</b>
L'AIRE et ses affluents	Longchamps/Aire	Autrecourt	
Le Flabussieux	St-André	Nubécourt	
La Cousances	Souilly	Jubécourt	

- Listez vos **parcours spécifiques** (No-Kill, carpes de nuit...) et leur date de fin de validité.

**Parcours NO-KILL « mouche et leurres »** de Nubécourt, 1300m

Fin de validité : 31 décembre 2019

- Avez-vous des pontons pour personne à mobilité réduite ? Si oui, merci de préciser le lieu :

NON

- Avez-vous des réserves de pêche ?

Si oui, merci de préciser la limite amont et aval et la date de fin de validité.

**Le Flabussieux** : jusqu'au 31 décembre 2019 : 300m jusqu'à la confluence avec l'AIRE

**Le Rû** : jusqu'au 7 mai 2020 décembre 2019 : de la D902 à la confluence avec l'AIRE

**Bief du Moulin de Beauzée/Aire** : jusqu'au 9 juin 2020



## II / Bilan des Cartes Vendues

### ANNÉE 2017 (commandes placées)

Cartes	Tarif en €	Nombre	Montant Total	
Carte Interfédérale Personne Majeure URNE	20.50	101	2070.50	
Carte Personne Majeure	20,50	51	1045.50	
Carte Découverte Femme	14,70	5	73.50	
Carte Personne Mineure	9.00	19	171.00	
Carte Découverte - 12ans	4,50	17	76.50	
Carte Hebdomadaire	14.00	1	14.00	
Carte Journalière	6,50	29	188.50	
Vignette URNE	/	6	/	
Option Ballastière, Barque etc... (n'inscrire que le nombre et montant total)	/			
PassPêche Majeur	/		/	
PassPêche Mineur	/		/	
<b>Nombre d'adhérents</b> = Carte Interfédérale URNE + Majeure + Mineure + Découverte -12ans + Découverte femme		<b>193</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3639.50</b>

Nom du Trésorier : Raymond PICHELIN

Signature

**NB** : Le montant total du bilan des cartes vendues correspond à la part AAPPMA pour l'année 2017 (cf. site internet <https://admin.cartedepeche.fr>, cliquer sur onglet « Comptabilité », « Détail par produit », cocher « Saison 2017 » et « Commandes placées »).

# III / Bilan Financier

ANNÉE 2017

DÉPENSES		RECETTES	
FNPF Prélèvement Panier (cartes vendues par les dépositaires AAPPMA, commerces... montant identique à « Encaissement dépositaires »)	2172	Vente de <b>cartes 2017 ventilées par la FNPF</b> (Part AAPPMA)	3639.50
Alevinages Empoisonnement Alevibox	2939.94 227.88	<b>Cartes 2016 ventilées par la FNPF en 2017</b>	
Locations Baux de pêche		Encaissement Dépositaires (montant à reporter en dépenses « FNPF Prélèvement Panier »)	2172
Entretien des milieux naturels (travaux ...)	196.41	Subventions	
Gardiennage	531	Manifestations	
Pancartage	182	Concours	
Information	391		
Revendeurs		Produits financiers	96.87
Manifestations	196.51	Indemnisations Dommages Intérêts	
Secrétariat, Téléphone, Affranchissements... Déplacements		Divers : (à préciser)	
Assurances	90.70		
Divers : (à préciser)			
Frais de banque	39.90		
Site Internet	60		
3ABE	25		
<b>TOTAL</b>	<b>7052.34</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5908.37</b>
<b>Résultat d'exercice</b> →		<b>- 1143.97</b>	
<b>(Recettes - Dépenses)</b>			

Situation des fonds pour l'exercice 2017	
<b>Avoir début d'exercice au 1<sup>er</sup> Janvier</b> <b>(Caisse, comptes-courants, livrets...)</b> →	16829.47
<b>Avoir fin d'exercice au 31 décembre</b> →	Caisse : 90.00 Comptes courants : 2582.66 Livrets : 13012.84 Titres :
<b>TOTAL : 15685.50</b>	

Président

Trésorier

Nom 1<sup>er</sup> Vérificateur  
aux comptes

Nom 2<sup>ème</sup> Vérificateur  
aux comptes

Signature

Signature

Signature

Signature

# IV / budget prévisionnel

ANNÉE 2018

DÉPENSES		RECETTES	
Taxes Piscicoles + Cotisations Fédérales	2200	Vente de cartes	5500
Alevinages –	1500	Subventions	
Alevibox 2	500		
Locations + baux de pêche	50	Manifestations + Concours	
Entretien des milieux naturels (travaux ...)	450	Produits financiers (Caisse d'Epargne, ...)	100
Gardiennage Pancartage Information ?	900 1050	URNE	1500
Revendeurs			
Manifestations	180		
Secrétariat - Déplacements PTT - Téléphone	50		
Assurances			
Divers : frais de banque site internet etc...	120		
<b>TOTAL</b>	<b>7000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7000</b>